



COMMISSION DE PROFESSIONNALISATION

Calendrier 2008

Examen des demandes de prise en charge
contrats de professionnalisation, périodes de professionnalisation
et DIF prioritaires

Dates limite de réception des dossiers par Auvicom	Dates des commissions
28 décembre 2007	08 janvier 2008
28 janvier 2008	05 février 2008
03 mars 2008	11 mars 2008
31 mars 2008	08 avril 2008
02 mai 2008	13 mai 2008
02 juin 2008	10 juin 2008
25 juin 2008	03 juillet 2008
08 août 2008	19 août 2008
08 septembre 2008	16 septembre 2008
06 octobre 2008	14 octobre 2008
04 novembre 2008	13 novembre 2008
01 décembre 2008	09 décembre 2008

Rappel : Les dossiers doivent parvenir à AUVICOM, complets, à la date indiquée dans le tableau ci-dessus et (pour les contrats de professionnalisation) au maximum 5 jours après la date de début du contrat.

AUVICOM
12/14, rue de l'Eglise 75015 PARIS
Tel : 01 44 37 90 30
www.auvicom.info